

# Demande de Prêt d'équipement

N° ALLOCATAIRE

--	--	--	--	--	--

Nom - Prénom		Situation professionnelle
Allocataire		
Conjoint		

Adresse ..... CP .....

Téléphone ..... VILLE .....

Courriel ..... Nb enfants à charge : .....

## Cochez la nature de l'achat envisagé (1 seule coche possible) :

Sauf cas de dérogation (sortie de CHRS, de logement non décent avéré ou rendu non conforme, séparation récente, décès récent du conjoint, naissance multiple, décès d'enfant) datant de moins d'un an et dans la limite de 1500€ et dans la limite du prix forfaitaire par type d'article.

**1 seul dossier par an et par famille**  
(Dans la limite des enveloppes financières disponibles)



Equipement ménager, mobilier, informatique	Forfait Maximum (frais de livraison inclus)	Cochez :
Appareil de cuisson (dont micro-ondes)	550 € <sup>1</sup>	
Autocuiseur, robot (multifonction), multi cuiseur	150 €	
Lave-linge ou lavant / séchant	500 €	
Sèche-linge	450 €	
Réfrigérateur simple	450 €	
Réfrigérateur combiné	550 €	
Congélateur simple	550 €	
Forfait Chambre (possibilité de cumuler : lit, matelas, sommier, meuble de rangement, canapé convertible, lit superposé, bureau))	800 €	
Lave-vaisselle	550 €	
Forfait table et chaises	400 €	
Aspirateur dont aspirateur laveur	200 €	
Equipement informatique (ordinateur, imprimante, tablette)	800 €	
Machine à coudre	100 €	

Equipement et mobilier neuf ou d'occasion mais **pas entre particulier et pas d'achats en ligne.**

<sup>1</sup> L'aide peut permettre de financer le meuble à encastrer

☞ Avez-vous déposé un dossier de surendettement auprès de la Banque de France ?

Oui  Non

☞ Si oui, avez-vous bénéficié d'un Plan de Redressement Personnel ?

Oui  Non

3230 Service gratuit + prix appel

12 Rue du Clos  
BP 80087  
89021 AUXERRE CEDEX

**Lorsque le prêt est accordé, son remboursement s'effectue mensuellement conformément au contrat signé avec la CAF de l'Yonne. Le montant du prêt est établi à partir du devis fourni. Il est égal à 100% du prix de l'article dans la limite du plafond correspondant.**

Vous choisissez de rembourser en  mensualités (6 à 24 mois maximum)

**ATTENTION :**

- ⇒ Il est indispensable de posséder l'accord écrit de la CAF avant d'effectuer l'achat
- ⇒ Les achats à distance ne sont pas autorisés
- ⇒ Les achats de mobilier d'occasion sont autorisés dans la mesure où ils sont effectués auprès de professionnels de l'occasion et que vous disposez d'une facture
- ⇒ Cette demande est valable **2 mois** à compter de la notification d'accord
- ⇒ Le prêt est réglé directement aux fournisseurs.

**Un prêt peut être accordé si aucun autre prêt d'équipement est en cours de remboursement\***

*\*cumul possible avec un prêt à l'amélioration de l'habitat*

**Déclaration sur l'honneur**

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande ainsi que les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

A ....., le ...../...../.....

SIGNATURE ALLOCATAIRE

SIGNATURE CONJOINT

Merci de retourner par courrier ou par mail :  
**caf89-bp-afi@caf89.caf.fr**  
ce document dûment complété  
et accompagné d'un **DEVIS**

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. 1554-1 du code de la sécurité sociale, Art. 441-1 du code pénal) ; l'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art.1583-3 du code de la sécurité sociale).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire dont le destinataire est la Caisse d'allocations familiales. Cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Directrice de la Caisse d'allocations familiales qui verse les prestations.